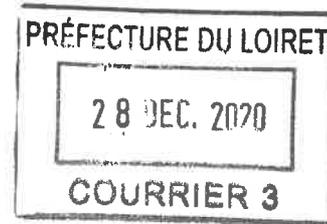




COMITE SYNDICAL
DU 15 DECEMBRE 2020
Délibération n° 7



OBJET : **Décision Modificative n° 1 pour 2020.**

Etaient présents : Messieurs NERAUD, BRAUX, MALBO, SOLER, MARTIN, MILLIAT, TEBIBEL, MEYER, Madame GALZIN,

Etaient excusés : Messieurs GUERIN, LELEVE, Mesdames LECLERC, DESNOUES.

Assistaient également à la réunion :

Messieurs DEVOS, VASSAL et Mesdames DEMARS, EUGENE et JOUDIQU.

Vu le rapport n° 7 de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret, le Comité Syndical,

Exposé

Le projet de Décision Modificative n° 1 soumis à vos délibérations au cours de cette séance s'équilibre à la somme de - 34 998 € et traduit principalement l'impact de la crise sanitaire sur le budget prévisionnel 2020 du SMAEDAOL. En effet la baisse significative des mouvements d'aéronefs enregistrée sur la plateforme aéronautique a eu pour conséquence une diminution sans précédent du produit des taxes d'atterrissage. En outre les incertitudes liées à la perception de la taxe d'aéroport, le départ de la compagnie OYONNAIR et de deux autres locataires, ainsi que la baisse des locations des salles et des mobil homes ont généré des pertes de subventions et de produits des domaines.

Face à cette situation une demande de subvention de fonctionnement complémentaire a été formulée auprès du Conseil Départemental du Loiret pour pallier à la perte de produits des prestations de service et des revenus des immeubles sur l'année 2020. Ainsi lors de sa séance du 13 octobre 2020, l'Assemblée départementale a décidé d'allouer un complément de subvention maximum de 115 000 €, demande basée sur les pertes estimées relevant du premier confinement.

Toutefois une campagne de recouvrement menée récemment sur les factures en instance a permis d'atténuer la perte de recettes estimée initialement.

SMAEDAOL

Les Quatre Vents – 45550 SAINT DENIS de L'HOTEL - tel. 02 38 46 33 32 - Fax 02 38 46 33 31
www.orleans.aeroport.fr - Siret : 254 502 198 00016 - APE : 84.13Z - TVA Intracommunautaire : FR 12 254502198

A fin novembre 2020 la situation des mouvements par catégorie était la suivante comparée à 2019 :

	2018			2019			2020		
	PRIVES	CMX	TOTAUX	PRIVES	CMX	TOTAUX	PRIVES	CMX	TOTAUX
JANVIER	924	34	958	1535	25	1560	1746	41	1787
FEVRIER	1724	22	1746	2101	8	2109	1741	20	1761
MARS	2074	15	2089	2105	6	2111	1040	16	1056
AVRIL	3134	10	3144	2666	16	2682	66	0	66
MAI	3983	21	4004	3024	17	3041	2962	0	2962
JUIN	3433	39	3472	3479	33	3512	3393	14	3407
JUILLET	4659	15	4674	4881	25	4906	4361	25	4386
AOÛT	3622	28	3650	4212	15	4227	4305	14	4319
SEPTEMBRE	2571	45	2616	2743	24	2767	3339	36	3375
OCTOBRE	2586	24	2610	2050	47	2097	1824	29	1853
NOVEMBRE	1433	9	1442	1648	42	1690	715	13	728
TOTAL	30143	262	30405	30444	258	30702	25492	208	25700

Ainsi que le montre le tableau ci-dessus, il en résulte une baisse de 5 000 vols par rapport à 2019. Il est encore trop tôt pour mesurer les impacts du second confinement mais on relève malgré tout une baisse sensible des mouvements sur le mois de novembre après un troisième trimestre plutôt favorable.

Il vous est donc proposé d'ajuster le produit des taxes d'atterrissage au plus près des estimations de mouvements projetés d'ici la fin de l'année, et de tenir compte d'une partie du versement de la taxe d'aéroport intervenu récemment.

En outre cette décision modificative intègre la constitution d'une provision au titre de l'indemnité de départ à la retraite du Directeur conformément au rapport n°6 présenté au cours de cette séance ainsi qu'une régularisation mineure sur les dotations aux amortissements.

En dépenses de fonctionnement il est proposé un ajustement de - 34 999 € se décomposant comme suit:

- constitution d'une provision pour indemnité de départ en retraite : + 20 000 €
- diminution des charges de personnel (départ agent AFIS et prime d'ouverture diminuée pour les agents en raison d'une baisse d'ouvertures par rapport aux années précédentes) : - 45 000 €
- ajustement de l'article « annonces et insertions » : - 10 000 €
- Régularisation sur dotation aux amortissements : + 1€

En recettes de fonctionnement, il est proposé un ajustement de – 34 999 € se décomposant comme suit :

- ajustement du produit des prestations de service : - 80 000 €
- ajustement de la taxe aéroport : - 55 000 €
- subvention complémentaire du Département : + 100 000 €
- régularisation sur amortissements : + 1€

En investissement il est proposé une régularisation de 1 € en dépenses et en recettes sur les comptes d'amortissements.



Après avoir délibéré, le comité syndical :

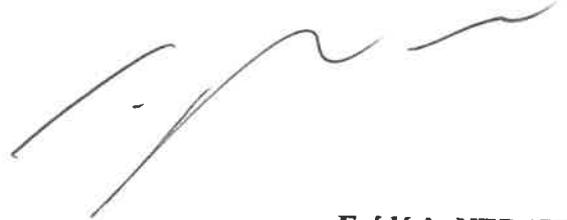
ARTICLE UNIQUE :

Approuve :

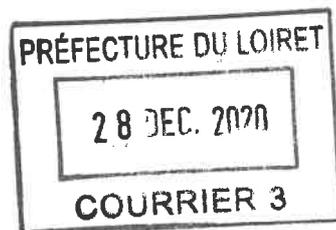
- le projet de Décision Modificative n° 1 pour 2020 du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest tel que présenté dans cette délibération et conformément à la maquette budgétaire jointe.

(adopté)

Le Président du Syndicat Mixte,



Frédéric NERAUD



REPUBLIQUE FRANÇAISE



**Numéro SIRET
25450219800016**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Syndicat intercommunal à vocation unique
SMAEDAOL**

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE DEPARTEMENTALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Décision modificative 1 (3)

BUDGET : SMAEDAOL (3)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	18
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	19
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	-34 999,00	-34 999,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		-34 999,00	-34 999,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1,00	1,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1,00	1,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	-34 998,00	-34 998,00
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	428 922,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00	418 922,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	595 000,00	0,00	-45 000,00	-45 000,00	550 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
Total des dépenses de gestion des services		1 024 022,00	0,00	-55 000,00	-55 000,00	969 022,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 024 222,00	0,00	-35 000,00	-35 000,00	989 222,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	999 319,00		1,00	1,00	999 320,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		999 319,00		1,00	1,00	999 320,00
TOTAL		2 023 541,00	0,00	-34 999,00	-34 999,00	1 988 542,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 988 542,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	252 000,00	0,00	-80 000,00	-80 000,00	172 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 014 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	1 059 000,00
75	Autres produits de gestion courante	132 000,00	0,00	0,00	0,00	132 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 398 000,00	0,00	-35 000,00	-35 000,00	1 363 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 399 200,00	0,00	-35 000,00	-35 000,00	1 364 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	567 196,00		1,00	1,00	567 197,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		567 196,00		1,00	1,00	567 197,00
TOTAL		1 966 396,00	0,00	-34 999,00	-34 999,00	1 931 397,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	57 145,00
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 988 542,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	432 123,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	84 020,00	0,00	0,00	0,00	84 020,00
21	Immobilisations corporelles	623 542,00	0,00	0,00	0,00	623 542,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	112 354,00	0,00	0,00	0,00	112 354,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	819 916,00	0,00	0,00	0,00	819 916,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	819 916,00	0,00	0,00	0,00	819 916,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	567 196,00		1,00	1,00	567 197,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	567 196,00		1,00	1,00	567 197,00
	TOTAL	1 387 112,00	0,00	1,00	1,00	1 387 113,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 387 113,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	999 319,00		1,00	1,00	999 320,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	999 319,00		1,00	1,00	999 320,00
	TOTAL	999 319,00	0,00	1,00	1,00	999 320,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	387 793,00
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 387 113,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	432 123,00
---	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-10 000,00		-10 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	-45 000,00		-45 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	20 000,00	1,00	20 001,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		-35 000,00	1,00	-34 999,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	-34 999,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1,00	1,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	1,00	1,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	-80 000,00		-80 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	45 000,00		45 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1,00	1,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	-35 000,00	1,00	-34 999,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	-34 999,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1,00	1,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	1,00	1,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1,00
---	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	428 922,00	-10 000,00	-10 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	61 000,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	9 800,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 820,00	0,00	0,00
6066	Carburants	15 700,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	25 200,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	18 186,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	12 400,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	46 900,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	1 000,00	0,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	6 400,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	14 800,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	9 700,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	32 200,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	19 750,00	0,00	0,00
6168	Autres	18 700,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	3 800,00	0,00	0,00
618	Divers	29 700,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	400,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	6 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	116,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	17 000,00	-10 000,00	-10 000,00
6236	Catalogues et imprimés	350,00	0,00	0,00
6241	Transports sur achats	100,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	3 900,00	0,00	0,00
6256	Missions	100,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	4 700,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	300,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	16 500,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	0,00	0,00
6288	Autres	4 200,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	46 700,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	100,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	450,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	750,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	595 000,00	-45 000,00	-45 000,00
6218	Autre personnel extérieur	1 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	400,00	0,00	0,00
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	1 900,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	396 000,00	-45 000,00	-45 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	117 800,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	30 000,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	16 000,00	0,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	16 500,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 400,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	12 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	38,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	50,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	12,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 024 022,00	-55 000,00	-55 000,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	200,00	0,00	0,00
6712	Amendes fiscales et pénales	100,00	0,00	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	100,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	20 000,00	20 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	20 000,00	20 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 024 222,00	-35 000,00	-35 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	999 319,00	1,00	1,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	999 319,00	1,00	1,00

SMAEDAOL - SMAEDAOL - DM - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		999 319,00	1,00	1,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		999 319,00	1,00	1,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 023 541,00	-34 999,00	-34 999,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	-34 999,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	252 000,00	-80 000,00	-80 000,00
706	Prestations de services	251 000,00	-80 000,00	-80 000,00
707	Ventes de marchandises	1 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 014 000,00	45 000,00	45 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 014 000,00	45 000,00	45 000,00
75	Autres produits de gestion courante	132 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	126 000,00	0,00	0,00
7588	Autres	6 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 398 000,00	-35 000,00	-35 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 200,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	1 200,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 399 200,00	-35 000,00	-35 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	567 196,00	1,00	1,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	567 196,00	1,00	1,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		567 196,00	1,00	1,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 966 396,00	-34 999,00	-34 999,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	-34 999,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	84 020,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	80 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	4 020,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	623 542,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments	177 941,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	117 739,00	0,00	0,00
2155	Outillage industriel	29 500,00	0,00	0,00
2157	Aménagements matériel industriel	100 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	110 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 928,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	72 434,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	112 354,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	112 354,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		819 916,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		819 916,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	567 196,00	1,00	1,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	567 196,00	1,00	1,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	567 196,00	1,00	1,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		567 196,00	1,00	1,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 387 112,00	1,00	1,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	999 319,00	1,00	1,00
28031	Frais d'études	1 519,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 951,00	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	401 689,00	1,00	1,00
28131	Bâtiments	346 438,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	11 416,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	39 168,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	61 213,00	0,00	0,00
28155	Outils industriel	60 047,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	900,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	16 119,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	10 657,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	10 270,00	0,00	0,00
28188	Autres	33 932,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		999 319,00	1,00	1,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		999 319,00	1,00	1,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		999 319,00	1,00	1,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	11-12-2019

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	BATIMENTS	30	11/12/2019
L	GROS OUTILLAGE	10	11/12/2019
L	MATERIEL AGRICOLE	10	11/12/2019
L	MATERIEL ELECTRONIQUE	10	11/12/2019
L	MATERIEL ET LOGICIELS INFORMATIQUE	5	11/12/2019
L	MOBLIER DE BUREAU	15	11/12/2019
L	PISTE ET PARKING	30	11/12/2019
L	VEHICULE DE TOURISME	10	11/12/2019
L	VEHICULE UTILITAIRES	10	11/12/2019

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES :

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

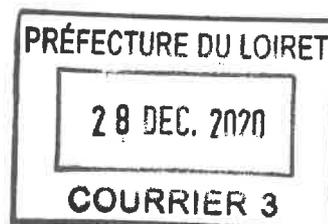
Date de convocation : 20/11/2020

Présenté par (1) Le Président M. Frédéric NERAUD,
A Saint Denis de l'Hôtel le 15/12/2020

(1) Le Président M. Frédéric NERAUD,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A Saint Denis de l'Hôtel, le 15/12/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),



Madame Alexandrine LECLERC - Titulaire	
Madame Bernadette ROUSSEAU - Suppléante	
Madame Florence GALZIN - Titulaire	
Madame Laurence BELLAIS - Suppléante	
Madame Marie-Philippe LUBET - Suppléante	
Madame Nadine QUAIX - Suppléante	
Madame Véronique DESNOUES - Suppléante	
Monsieur Arnaud MARTIN - Titulaire	
Monsieur Christian BRAUX - Titulaire	
Monsieur Gérard MALBO - Titulaire	
Monsieur Jean-Philippe MEYER - Suppléant	
Monsieur Jean-Pierre GABELLE - Suppléant	
Monsieur Luc MILLIAT - Titulaire	
Monsieur Michel GUERIN - Suppléant	
Monsieur Pascal TEBIBEL - Titulaire	
Monsieur Thierry SOLER - Suppléant	
Monsieur Xavier LELEVE - Titulaire	
Monsieur le Président Frédéric NERAUD	

Certifié exécutoire par (1) Le Président M. Frédéric NERAUD, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A Orléans, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.